

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 25 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; CORBEL Samuel (suppléant) ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PUILANDRE Elisabeth ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CHAPPÉ Fanny à BOUCHER Gaëlle ; GOUAULT Jacky à DUMAIL Michel ; GOUDALLIER Benoît à LE LAY Tugdual ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à BOULANGER Servane ; LE FLOC'H Patrick à GUILLOU Claudine ; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à CONNAN Josette ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; VIBERT Richard à GIUNTINI Jean-Pierre ; ZIRGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	65
Procurations	11
Votants	76
Absents	12

DEL2025-03-061

FINANCES : ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES 2025

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu l'arrêté préfectoral N°034_AP en date du 17 novembre 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération issue de la fusion des communautés de communes de Guingamp Communauté, Pontrieux Communauté, du Pays de Bégard, de Bourbriac, du Pays de Belle-Isle-en-Terre, de Callac-Argoat et de Paimpol Goëlo [...] au 1er janvier 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 avril 2018 modifiant les statuts de l'agglomération ;

Vu la délibération du Conseil communautaire D2018-09-04 du 25 septembre 2018 approuvant la modification des statuts de la communauté d'agglomération et le nouveau projet de statuts à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

Vu les rapports d'évaluation des charges transférées adoptés par la CLECT ; et notamment le rapport de la CLECT du 28 novembre 2024,

Considérant l'évaluation des coûts des services communs au regard de l'exercice 2023 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à la majorité (05 votes CONTRE, CADUDAL Véronique, DUPONT Frédéric, LE CALVEZ Michel, PAGNY Gilles et RIOU Philippe et 71 votes POUR) :

- Fixe les attributions de compensation provisoires suivantes (arrondies à l'entier supérieur) pour 2025 à la suite du rapport de la CLECT.

Commune	AC provisoires 2025
Bégard	296 179,00 €
Belle-Isle-en-Terre	92 221,00 €
Bourbriac	235 401,00 €
Brélidy	10 817,00 €
Bulat-Pestivien	1 006,00 €
Calanhel	45 050,00 €
Callac	227 301,00 €
Carnoët	125 485,00 €
Chapelle-Neuve	-368,00 €
Coadout	21 358,00 €
Duault	2 590,00 €
Grâces	315 240,00 €
Guingamp	1 245 133,00 €
Gurunhuel	5 771,00 €
Kerfot	26 004,00 €
Kerien	16 958,00 €
Kermoroc'h	-8 109,00 €
Kerpert	22 432,00 €
Landebaëron	19 744,00 €

Lanleff	-6 839,00 €
Lanloup	-11 324,00 €
Loc-Envel	-61,00 €
Lohuec	5 552,00 €
Louargat	-49 041,00 €
Maël-Pestivien	11 082,00 €
Magoar	22 250,00 €
Moustéru	56 364,00 €
Pabu	53 818,00 €
Paimpol	507 061,00 €
Péder nec	172 847,00 €
Pléhédél	-49 594,00 €
Plésidy	21 218,00 €
Ploëzal	-16 847,00 €
Ploubazlanec	-155 301,00 €
Plouëc-du-Trieux	66 691,00 €
Plouézec	-197 317,00 €
Plougonver	-3 894,00 €
Plouisy	163 398,00 €
Ploumagoar	252 710,00 €
Plourac'h	510,00 €
Plourivo	-129 361,00 €
Plusquellec	8 135,00 €
Pont-Melvez	106 912,00 €
Pontrieux	107 708,00 €
Quemper-Guézennec	101 245,00 €
Runan	14 058,00 €
Saint-Adrien	18 047,00 €
Saint-Agathon	75 715,00 €
Saint-Clet	-6 962,00 €
Saint-Laurent	-1 696,00 €
Saint-Nicodème	4 912,00 €
Saint-Servais	-794,00 €
Senven-Léhart	8 157,00 €
Squiffiec	-14 670,00 €
Tréglamus	19 432,00 €
Trégonneau	-6 816,00 €
Yvias	-12 388,00 €

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Frédéric LE MEUR